

Québec, le 30 juin 2020

Monsieur Alain Bélanger  
Maire  
Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu  
32, rue Principale Sud  
Saint-Jean-de-Dieu (Québec) G0L 3M0

Monsieur le Maire,

Je vous informe que le projet de construction d'une caserne de pompiers est admissible à une aide financière de 1 705 875 \$ s'appliquant à un coût maximal admissible de 2 274 500 \$ dans le cadre du volet 1 du programme Réfection et construction des infrastructures municipales.

Un protocole d'entente établissant les travaux admissibles à l'aide financière ainsi que les modalités de versement de cette dernière vous sera transmis prochainement. En ce qui a trait à l'annonce publique, elle sera faite ultérieurement par le gouvernement du Québec en concertation avec la Municipalité.

Par ailleurs, je vous rappelle l'importance de respecter les lois, règlements et normes en vigueur pour la réalisation de ce projet qui, j'en suis certaine, contribuera à améliorer les infrastructures et la qualité de vie des citoyens.

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires, je vous invite à communiquer avec la Direction des infrastructures collectives au 418 691-2015.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



ANDRÉE LAFOREST